

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONTESSORI DIEPPE INC.	Numéro de permis 2013875	Date d'inspection Le 04 octobre 2019	
Nom de l'établissement MONTESSORI DIEPPE		Numéro de téléphone (506) 855-1234	
Adresse Unité 3 299 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	25 sept. 2019	

Commentaires : Discussion au sujet de la planification avec l'exploitant. Aucune éducatrice n'a réussi à donner une planification complète (il a été montré la description d'une activité seulement). 3 éducatrices n'avaient aucune planification. La mentor en assurance de la qualité a déjà montré des exemples cette été. La mentor en assurance de la qualité a envoyé des exemples cette semaine par courriel à l'exploitant. La mentor en assurance de la qualité offre son aide. Vous n'êtes pas obligés de suivre les exemples donné par la mentor en assurance de la qualité en autant que cela suive le curriculum du Nouveau-Brunswick. Si vous n'êtes pas en accord, vous pouvez faire une demande d'exemption. Ceci ne garantit pas que cette demande sera accepté mais votre demande sera traité et une réponse vous serait donné dans un délais raisonnable.

Commentaires généraux

Discussion avec l'exploitant au sujet de la réaction d'une éducatrice lorsque la mentor en assurance de la qualité a demandé son nom.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 octobre 2019

Date

original signé par
Greg Keough

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 octobre 2019

Date